

Sur le procédé

---

## Poêles étanches à granulés PIAZZETTA et SUPERIOR

---

**Famille de produit/Procédé** : Poêle ou insert à granulés de bois

**Titulaire(s) :**           **Société Gruppo PIAZZETTA SpA**  
Internet : [www.gruppopiazzetta.com](http://www.gruppopiazzetta.com)

**Société Groupe SEGUIN DUTERIEZ**  
Internet : [www.seguin.fr](http://www.seguin.fr)

### AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

**Groupe Spécialisé n° 14.2 - Equipements / Installations de combustion**

## Versions du document

Version	Description	Rapporteur	Président
V2	<p>Cette version annule et remplace le Document Technique d'Application 14.2/13-1941_V1.</p> <p>Cette révision intègre les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ajout des modèles associés aux chambres de combustion SP232-01, SP400-01, SP400-02, SP400-03, SP400-04, SP410-01, SP410-02, SP410-03 et SP410-04</li> <li>- Ajout de la mise en œuvre dans l'habitat collectif</li> </ul>	Cédric NORMAND	Olivier CROS

### Descripteur :

Les poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR sont des poêles automatiques à granulés de bois naturel, à circuit de combustion étanche. Les modèles et leurs caractéristiques sont présentés dans les tableaux 1 et 2 du Dossier Technique.

La diffusion de la chaleur est assurée par convection forcée ou naturelle et par rayonnement.

Un système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion conçu pour le raccordement de poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche et sous Document Technique d'Application doit être utilisé, ce qui permet de s'assurer de conditions adéquates pour l'alimentation en air comburant et l'évacuation des produits de combustion.

Les poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR sont installés en configuration étanche : chaque appareil prélève l'air comburant directement à l'extérieur par un conduit d'amenée d'air comburant et est raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

Les poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR sont prévus pour être installés dans l'habitat individuel isolé, jumelé ou groupé en bande ou dans l'habitat collectif.

## Table des matières

1.	Avis du Groupe Spécialisé .....	4
1.1.	Domaine d'emploi accepté.....	4
1.1.1.	Zone géographique.....	4
1.1.2.	Ouvrages visés .....	4
1.2.	Appréciation .....	4
1.2.1.	Aptitude à l'emploi du procédé .....	4
1.2.2.	Durabilité .....	5
1.2.3.	Impacts environnementaux .....	5
1.3.	Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé .....	5
2.	Dossier Technique.....	6
2.1.	Mode de commercialisation.....	6
2.1.1.	Coordonnées .....	6
2.1.2.	Mise sur le marché .....	6
2.1.3.	Identification .....	6
2.2.	Description.....	6
2.2.1.	Principe.....	6
2.2.2.	Caractéristiques des composants.....	7
2.3.	Dispositions de conception .....	8
2.3.1.	Dimensionnement .....	8
2.3.2.	Règles de conception générales.....	8
2.4.	Dispositions de mise en œuvre.....	9
2.4.1.	Généralités.....	9
2.4.2.	Raccordement du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion .....	9
2.4.3.	Mise en service .....	10
2.5.	Maintien en service du produit ou procédé.....	10
2.6.	Traitement en fin de vie .....	10
2.7.	Assistance technique .....	10
2.8.	Principes de fabrication et de contrôle de cette fabrication.....	10
2.8.1.	Fabrication .....	10
2.8.2.	Contrôles .....	10
2.9.	Mention des justificatifs .....	10
2.9.1.	Résultats Expérimentaux.....	10
2.9.2.	Références chantiers.....	11
2.10.	Annexe du Dossier Technique – Schémas de mise en œuvre.....	12

# 1. Avis du Groupe Spécialisé

Le procédé décrit au chapitre 2 « Dossier Technique » ci-après a été examiné par le Groupe Spécialisé qui a conclu favorablement à son aptitude à l'emploi dans les conditions définies ci-après :

---

## 1.1. Domaine d'emploi accepté

---

### 1.1.1. Zone géographique

L'avis a été formulé pour les utilisations en France métropolitaine et dans les DROM.

### 1.1.2. Ouvrages visés

Le domaine d'emploi du Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 concernant :

- les appareils étanches à granulés de bois sous Avis Technique,
- et les systèmes individuels d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, sous Avis Technique, raccordés à des appareils étanches à granulés de bois,

est complété par les dispositions suivantes particulières aux poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR.

Les poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR peuvent être installés dans l'habitat individuel isolé, jumelé ou groupé en bande ou dans l'habitat collectif.

---

## 1.2. Appréciation

---

### 1.2.1. Aptitude à l'emploi du procédé

D'une façon générale, les poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR ne s'opposent pas à la réalisation d'installations conformes à la réglementation.

#### 1.2.1.1. Stabilité

La conception et les dispositions de mise en œuvre de ces poêles permettent d'assurer leur stabilité sans risque pour le reste de la construction, sous réserve du respect des règles de mise en œuvre du Dossier Technique.

#### 1.2.1.2. Sécurité de fonctionnement

Les poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR permettent une installation propre à assurer la sécurité des usagers sous réserve :

- d'utiliser uniquement, comme combustible, des granulés de bois naturel à base de sciure (encore appelés pellets) certifiés de classe A1 selon la norme ISO 17225-2 (ENplus-A1, DIN Plus ou NF 444 de catégorie "NF Granulés Biocombustibles Bois Qualité Haute Performance"). Tout combustible biomasse autre que ces granulés de bois est interdit.
- d'une utilisation normale du poêle conformément à sa notice d'installation et d'utilisation fournie par le titulaire et à sa plaque signalétique.

L'utilisation d'un poêle, en configuration étanche (donc avec une amenée d'air comburant directe sur l'extérieur, par conduit), sous réserve du respect des prescriptions du Dossier Technique, constitue une amélioration sensible de la sécurité d'utilisation par rapport aux appareils non étanches quant au risque de refoulement de produits de combustion dans le logement. Pour ces poêles à circuit de combustion étanche, l'étanchéité par rapport à la pièce où est installé le poêle est assurée compte tenu des caractéristiques spécifiées au paragraphe 2.3.2 du Dossier Technique.

Les configurations intégrant des terminaux horizontaux sont réservées aux constructions existantes réalisées depuis plus de 3 ans, comme cela est considéré dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 (pour les habitations neuves, et celles de moins de 3 ans, un terminal vertical doit être mis en place).

Les configurations intégrant des terminaux verticaux améliorent la diffusion des produits de combustion dans l'atmosphère.

#### 1.2.1.3. Protection contre l'incendie

Les poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR permettent d'assurer la protection contre le risque d'incendie sous réserve que la mise en œuvre respecte les distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles qui figurent dans leur notice d'installation et d'utilisation et sur sa plaque signalétique.

La mise en œuvre du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion selon les dispositions prévues dans son Document Technique d'Application permet d'assurer la protection contre le risque d'incendie.

#### 1.2.1.4. Réglementation sismique

La mise en œuvre des poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR ne s'oppose pas au respect des exigences du décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 dans la mesure où aucune exigence n'est requise pour les équipements.

#### 1.2.1.5. Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci. Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

#### 1.2.1.6. Réglementation acoustique

Les poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR ne sont pas évalués dans le présent Document Technique d'Application en termes de niveau acoustique.

#### 1.2.2. Durabilité

La durabilité des installations équipées de poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR peut être estimée équivalente à celle des ouvrages traditionnels de même nature et de même destination.

#### 1.2.3. Impacts environnementaux

Le traitement en fin de vie peut être assimilé à celui des produits traditionnels de même nature.

Les poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR ne disposent d'aucune déclaration environnementale (DE) et ne peuvent donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

---

### 1.3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

---

Lorsqu'une distribution d'air chaud est réalisée à partir d'un poêle, objet du présent Document Technique d'Application, le Groupe Spécialisé n° 14.2 rappelle que les conditions de mise en œuvre de cette distribution d'air chaud ne sont pas visées dans le présent Document Technique d'Application.

Dans l'attente de l'intégration du critère d'étanchéité dans le marquage CE, les appareils à granulés de bois sont considérés étanches s'ils respectent l'exigence de la classe CM50 ou CC50 définie dans le Pr EN 16510-2-6 :2016, correspondant à un débit de fuite mesuré sous 50 Pa inférieur ou égal à 3 m<sup>3</sup>/h.

## 2. Dossier Technique

Issu des éléments fournis par le titulaire et des prescriptions du Groupe Spécialisé acceptées par le titulaire

---

### 2.1. Mode de commercialisation

---

#### 2.1.1. Coordonnées

Le procédé est commercialisé par le titulaire.

Titulaire : Gruppo PIAZZETTA SpA  
Via Montello, 22  
IT-31011 Casa d'Asolo (Trévisé)  
ITALIE  
Tél. : +39 (0) 423 5271  
E-mail : [sav@sequin.fr](mailto:sav@sequin.fr)  
Internet : [www.gruppopiazzetta.com](http://www.gruppopiazzetta.com)

Co-Titulaire : Groupe SEGUIN DUTERIEZ  
ZI de Lhérat  
FR-63310 RANDAN  
Tél. : +33 (0) 4 70 56 16 00  
E-mail : [contact@sequin.fr](mailto:contact@sequin.fr)  
Internet : [www.sequin.fr](http://www.sequin.fr)

Les poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR sont distribués en France par la société SEGUIN DUTERIEZ via un réseau de revendeurs et d'installateurs indépendants sélectionnés par la société SEGUIN DUTERIEZ.

#### 2.1.2. Mise sur le marché

En application du Règlement Produits de la Construction (UE) n° 305/2011, les poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR font l'objet de déclarations de performances établies par le fabricant sur la base de la norme NF EN 14785 : 2006. Les produits conformes à ces déclarations de performances sont identifiés par le marquage CE. Les numéros de ces DoP sont détaillés dans le tableau 5.

Note : la norme NF EN 14785 ne traite pas de l'étanchéité des appareils, ni du fonctionnement des appareils lorsqu'ils sont installés en configuration étanche.

Les poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR répondent également aux exigences de la directive basse tension pour la sécurité électrique et de la directive CEM pour la compatibilité électromagnétique.

#### 2.1.3. Identification

Les produits mis sur le marché portent une plaque signalétique (cf. figure 4) avec le marquage CE accompagné des informations visées par l'annexe ZA de la norme NF EN 14785 :

- Marque commerciale et modèle du poêle
- Norme de référence
- Puissance du poêle
- Type de combustible
- Rendement énergétique
- Température des fumées
- Taux de CO dans les fumées
- Distances par rapport aux matériaux combustibles

Le numéro du Document Technique d'Application et le fait que le circuit de combustion du poêle à granulés de bois soit étanche sont également précisés sur cette plaque signalétique.

Ils sont commercialisés sous les marques PIAZZETTA et SUPERIOR (voir tableau 4).

---

### 2.2. Description

---

#### 2.2.1. Principe

Les poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR sont des poêles automatiques à granulés de bois naturel, à circuit de combustion étanche. Les modèles et leurs caractéristiques sont présentés dans les tableaux 1 et 2.

La diffusion de la chaleur est assurée par convection forcée ou naturelle et par rayonnement.

Note : les systèmes de distribution d'air chaud éventuellement associés à ces poêles à granulés ne font pas l'objet du présent Document Technique d'Application.

Un système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion conçu pour le raccordement de poêles à

granulés de bois à circuit de combustion étanche et sous Document Technique d'Application doit être utilisé, ce qui permet de s'assurer de conditions adéquates pour l'alimentation en air comburant et l'évacuation des produits de combustion.

Les poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR sont installés en configuration étanche : chaque appareil prélève l'air comburant directement à l'extérieur par un conduit d'amenée d'air comburant et est raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

**Note** : le présent Document Technique d'Application ne vise pas les cas où :

- l'appareil à combustion prélève l'air comburant dans le local où il est situé ;
- l'appareil, muni d'un buselot d'air comburant, est raccordé directement en air comburant, mais n'est pas raccordé à un système d'évacuation des produits de combustion titulaire d'un Document Technique d'Application pour une « installation étanche » selon la définition indiquée au paragraphe 1 du Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2.

Dans ces deux cas, il convient d'appliquer les dispositions du NF DTU 24.1 P1.

Ils peuvent être mis en œuvre dans les configurations indiquées dans le tableau 3, avec des conduits et terminaux concentriques ou séparés, en respectant les prescriptions figurant dans le Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, ainsi que celles figurant dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2. En cas de prescriptions divergentes entre ces textes, les exigences du présent Document Technique d'Application prévalent.

**Note** : la définition des zones d'implantation du terminal, ainsi que les prescriptions spécifiques de conception et de mise en œuvre du système d'évacuation des produits de combustion en fonction de la position du terminal sont précisées dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2.

## 2.2.2. Caractéristiques des composants

### 2.2.2.1. Généralités

Les poêles étanches à granulés de bois PIAZZETTA et SUPERIOR sont des appareils automatiques utilisant exclusivement des granulés de bois naturel comme combustible et comportant un circuit de combustion étanche. Leurs principaux organes sont représentés en figure 1 et en figure 2. Leurs principales caractéristiques sont les suivantes (les repères utilisés dans la description ci-dessous font référence à ces figures) :

- Réservoir étanche de stockage du combustible granulé (figure 1 - 4).
- Système d'alimentation du combustible par une vis sans fin (figure 2 - 10).
- Pot de combustion (figure 1 - 6).
- Résistance électrique d'allumage.
- Buse d'entrée air de combustion. (figure 1 - 14).
- Tiroir à cendres amovible (figure 2 - 9).
- Ventilateur de combustion et d'éjection des fumées (figure 2 - 6) situé en aval de la chambre de combustion et permettant l'apport d'air comburant ainsi que l'évacuation des produits de combustion.
- Buse d'évacuation des fumées (figure 1 - 11).
- Ventilateur de chauffage (figure 2 - 5) assurant la diffusion via un échangeur de la chaleur par convection dans le local où l'appareil est installé ; l'air de convection est propulsé avec une température maximum de 100°C.
- Pupitre de commande électronique (figure 1 - 2) permettant de faire fonctionner le poêle en mode manuel ou automatique :
  - le mode manuel permet à l'utilisateur de sélectionner le niveau de puissance qu'il juge approprié,
  - le mode automatique permet de configurer la température ambiante à atteindre, température qui sera obtenue grâce à une modulation automatique de la flamme.

### Dispositifs de sécurité

- Pressostat : le pressostat s'active si les conditions nécessaires à un bon fonctionnement ne sont pas garanties (porte du foyer ouverte, installation non adéquate, présence d'obstacles ou empêchements dans le conduit d'évacuation, absence d'entretien, conditions météorologiques défavorables comme un vent persistant, etc.). L'intervention du pressostat provoque l'interruption de l'alimentation électrique à la vis sans fin en bloquant ainsi l'alimentation en granulés au brasier et lance le processus d'extinction de l'appareil.
- Sonde thermostatique du réservoir : il s'agit d'une sonde thermostatique à réarmement automatique située sur le réservoir à granulés. Elle a la fonction de préserver le réservoir contre les températures excessives. Quand la température du réservoir à granulés dépasse le seuil d'alarme, le thermostat coupe l'alimentation électrique de la vis sans fin, en bloquant ainsi l'alimentation en granulés du brasier et en lançant le processus d'extinction de l'appareil
- Sonde de température des fumées : elle est raccordée à la centrale électronique et garde constamment sous contrôle la température de fonctionnement. Pendant la phase de fonctionnement, si la température des fumées :
  - dépasse le seuil de sécurité préfixé, la centrale électronique coupe l'alimentation électrique de la vis sans fin, ce qui interrompt également le ravitaillement en granulés du brasier et lance le processus d'extinction de l'appareil
  - descend en-dessous de la température minimale de fonctionnement, l'appareil s'arrête et une alarme sonore de sécurité se déclenche.
 De plus, si pendant la phase de démarrage, un dysfonctionnement du système est relevé, une alarme sonore de sécurité se déclenche.
- Sécurité vis sans fin : le fonctionnement de la vis sans fin est constamment surveillé par la carte électronique. En cas de dysfonctionnement, un signal sonore d'alarme se déclenche. La centrale électronique coupe l'alimentation électrique à la vis sans fin en bloquant ainsi l'alimentation en granulés du brasier et lance le processus d'extinction de l'appareil.
- Sécurité ventilateur de fumées : la rotation du ventilateur de fumées est constamment contrôlée par la centrale électronique. En cas de dysfonctionnement du ventilateur, une alarme sonore de sécurité se déclenche. La centrale électronique coupe

l'alimentation électrique à la vis sans fin en bloquant ainsi l'alimentation en granules du brasier et lance le processus d'extinction de l'appareil.

- Sécurité électrique : L'appareil est protégé par des fusibles en cas de surtension.
- Centrale électronique : la centrale électronique signale et gère une série d'événements parmi lesquels l'absence de courant électrique et l'échec en phase d'allumage.
- Capteur d'ouverture du couvercle du réservoir à granules : si le couvercle du réservoir à granules reste ouvert au-delà du temps prédéfini (environ 60 secondes), un signal sonore de sécurité se déclenche. L'alimentation électrique est interrompue au niveau de la vis sans fin de chargement en bloquant ainsi l'alimentation en granules au brasero et lance le processus d'extinction de l'appareil.

### DISPOSITIFS DE VERIFICATION

L'appareil est équipé de dispositifs de contrôle réservés au personnel autorisé pour des opérations de mise au point du produit effectuées au moment de l'installation et de l'entretien.

Prise de pression (A) : pour la mesure de la dépression interne de l'appareil.

Prise série DB9 (B) : pour effectuer des vérifications sur le bon fonctionnement du produit et d'éventuelles opérations d'entretien.

Les poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR sont conformes à la norme NF EN 14785, les performances et caractéristiques générales de fonctionnement des poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR sont données dans les tableaux 1 et 2.

Une notice d'installation et d'utilisation est jointe à chaque appareil et décrit les caractéristiques, l'installation, les règles de sécurité, le fonctionnement et l'entretien de l'appareil. La notice précise le type de combustible qui doit être utilisé (cf. 2.2.2.3).

#### 2.2.2.2. Etanchéité des poêles

Le débit de fuite des poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR, mesuré sous 50 Pa, est inférieur à 3 m<sup>3</sup>/h.

Les poêles sont conformes à l'exigence d'étanchéité de la classe CM50, définie dans le Pr EN 16510-2-6 :2016 qui est retenue dans l'attente de la publication de la norme EN 16510-2-6.

#### 2.2.2.3. Combustible

Les poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR sont prévus pour brûler des granulés de bois naturel à base de sciure (encore appelés "pellets") certifiés de classe A1 selon la norme ISO 17225-2 (ENplus-A1, DIN Plus ou NF 444 de catégorie "NF Granulés Biocombustibles Bois Qualité Haute Performance"). Tout combustible biomasse autre que ces granulés de bois est interdit.

Des ajustements de réglages de combustion sont possibles sur l'appareil pour s'adapter aux variations de caractéristiques des combustibles dans leur plage de tolérance autorisée dans le référentiel de certification.

Chez l'utilisateur, le combustible granulés doit être entreposé dans un endroit sec à l'abri de l'humidité. Le réservoir de stockage dans le poêle doit être vidé et nettoyé à chaque fin de saison de chauffe. Du combustible neuf doit être introduit dans le poêle pour le redémarrage en début de saison de chauffe.

---

## 2.3. Dispositions de conception

---

### 2.3.1. Dimensionnement

Les conduits d'évacuation des produits de combustion associés sont des conduits conçus pour les poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche ; ils doivent être conformes à leur Document Technique d'Application spécifique.

Le dimensionnement de l'installation du poêle avec le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion doit être déterminé suivant la norme de calcul NF EN 13384-1+A1 et en respectant les dispositions décrites dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 et dans le paragraphe 2.5.2 ci-après.

Les caractéristiques suivantes du poêle (cf. tableaux 1 et 2) doivent être utilisées :

- Puissance
- Rendement
- Taux de CO<sub>2</sub>
- Température moyenne des fumées
- Débit massique des fumées
- Tirage minimal requis à la buse P<sub>w</sub>

Dans le cas des modèles comportant une sortie par le dessus, le dimensionnement doit prendre en compte l'élément de conduit intégré au poêle (cf. tableau 1).

Les tableaux 1 et 2 précisent la perte de charge de l'alimentation en air "P<sub>B</sub>" (Pa) à respecter lors du dimensionnement de l'installation du poêle avec le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion selon la norme de calcul NF EN 13384-1+A1 (en plus du respect des autres critères de dimensionnement de cette norme).

Dans le cas où le dimensionnement est réalisé en ambiance humide (W) au nominal, une évacuation des condensats doit être mise en place, sauf pour les modèles qui disposent d'une sortie verticale des fumées avec un té intégré à l'appareil, tel que décrit au tableau 3 du Dossier Technique.

### 2.3.2. Règles de conception générales

Les règles de conception générales doivent respecter les dispositions du Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 concernant :

- les appareils étanches à granulés de bois sous Avis Technique,



- et les systèmes individuels d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, sous Avis Technique, raccordés à des appareils étanches à granulés de bois.

De plus :

#### a) Local où est situé l'appareil

Il est interdit d'installer le poêle dans les salles de bain et WC. Il est également interdit d'installer l'appareil dans un espace non ventilé.

#### b) Conduit d'amenée d'air comburant

La prise d'air comburant sur l'extérieur est réalisée selon l'une des configurations suivantes :

- En situation concentrique, par le conduit extérieur du conduit concentrique, de diamètre minimum 80/125 mm, en respectant les préconisations du Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion et les recommandations données dans la notice d'installation et d'utilisation de l'appareil,
- En situation séparée, par un conduit raccordé sur l'extérieur, de diamètre minimum 60 mm en respectant les préconisations du Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion et les recommandations données dans la notice d'installation et d'utilisation de l'appareil.

Dans le cas d'une prise d'air extérieure en configuration séparée, l'extrémité du terminal d'amenée d'air comburant doit être équipée d'un dispositif prévu pour empêcher la pénétration des oiseaux et des rongeurs, tout en conservant la section libre de passage d'air.

Pour ces modèles, un système d'évacuation intégré au poêle permet une sortie verticale des fumées (cf. figure 3).

Note : lors de la réalisation d'une amenée d'air comburant, en configuration séparée, l'installateur doit mettre en œuvre, dans la traversée de la paroi extérieure, un manchon garantissant l'intégrité et l'étanchéité à l'air de la paroi traversée.

#### c) Conduit d'évacuation des produits de combustion

L'évacuation des produits de combustion est réalisée conformément aux prescriptions du Document Technique d'Application du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion dont le domaine d'emploi vise les poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche.

L'évacuation des produits de combustion doit se faire par la sortie arrière de l'appareil, qui doit être raccordée à un té, ou par la sortie sur le dessus dans le cas des modèles identifiés dans le tableau 3.

Le diamètre du conduit doit être supérieur ou égal au diamètre de la buse du poêle, c'est-à-dire 80 mm.

En configuration avec terminal horizontal (terminal en zone 3), une longueur verticale est imposée à l'intérieur de la pièce où se trouve l'appareil entre la buse de sortie du poêle et la traversée du mur. Elle doit être supérieure à 1,50 m, excepté pour les modèles en sortie sur le dessus pour lesquels la hauteur minimale doit être de 0,80 m.

#### d) Position des terminaux

Le Document Technique d'Application du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion et le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 donnent des prescriptions spécifiques de conception et de mise en œuvre des terminaux.

Les poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR sont prévus pour fonctionner avec des terminaux dont le taux de recirculation moyen des fumées est inférieur ou égal à 10 %.

Note : les terminaux décrits dans les Documents Techniques d'Application des systèmes d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion respectent ce taux de recirculation maximal, sauf dispositions spécifiques indiquées dans le Document Technique d'Application correspondant.

Le manuel d'installation et d'utilisation est complété par une notice dédiée au marché français qui indique les règles de positionnement des terminaux.

---

## 2.4. Dispositions de mise en œuvre

La société PIAZZETTA et SUPERIOR n'autorise pas l'installation de ses poêles par les particuliers eux-mêmes. Les installateurs doivent disposer d'un niveau de compétence professionnelle conforme à l'annexe IV de la directive 2009/28/CE.

### 2.4.1. Généralités

La mise en œuvre d'un poêle étanche PIAZZETTA et SUPERIOR doit être effectuée conformément aux indications de la notice d'installation et d'utilisation correspondante.

L'appareil doit être placé sur un plancher qui puisse le supporter.

Les distances de sécurité du poêle par rapport aux matériaux combustibles présents dans les éléments de la construction (mur, plafond, sol) figurent dans la notice d'installation et d'utilisation du poêle et sur la plaque signalétique (cf. figure 5) et doivent être respectées.

Les distances de sécurité du conduit d'évacuation des produits de combustion doivent être respectées conformément à son Document Technique d'Application.

### 2.4.2. Raccordement du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion

Le raccordement du conduit d'amenée d'air comburant sur le poêle est effectué, si nécessaire, au moyen d'un adaptateur pour appareil étanche adapté au diamètre de la buse d'amenée d'air, c'est-à-dire 60 mm.

De même, le raccordement du conduit d'évacuation des produits de combustion est effectué, si nécessaire, au moyen d'un adaptateur pour appareil étanche adapté au diamètre de la buse d'évacuation des produits de combustion, c'est-à-dire 80 mm.

Ces adaptateurs sont produits et commercialisés par le fabricant du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion. Le principe de raccordement (direct, ou au moyen d'un adaptateur) est validé par la société SEGUIN

**DUTERIEZ.**

Le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion est installé conformément aux prescriptions de son Document Technique d'Application.

**2.4.3. Mise en service**

Lors de la mise en service, l'installateur doit impérativement montrer au client le mode d'utilisation de l'appareil et effectuer avec lui un cycle de démarrage complet. Il doit expliquer les défaillances possibles et la manière d'y remédier en s'aidant de la notice d'installation et d'utilisation.

L'installateur doit vérifier que les réglages sont adaptés à la configuration dans laquelle le poêle est mis en œuvre, et les adapter, si nécessaire.

L'installateur doit également informer l'utilisateur des opérations d'entretien en distinguant celles qu'il devra réaliser lui-même de celles qu'il devra confier à un prestataire qualifié. Ces opérations d'entretien de poêles à granulés, régulières à réaliser par l'utilisateur ou périodiques à réaliser par un prestataire qualifié, sont détaillées dans la notice d'installation et d'utilisation de l'appareil.

---

**2.5. Maintien en service du produit ou procédé**

---

L'entretien régulier de l'appareil comporte notamment les opérations suivantes :

- le décentrage,
- le nettoyage de la vitre,
- le nettoyage de l'appareil.

L'entretien et le ramonage des modèles avec sortie verticale, tel que décrit au tableau 3, est réalisé par démontage de l'habillage pour accéder au té intégré à l'appareil. L'accès à l'intérieur du té est réalisé par démontage du bouchon du té.

Les joints des pièces démontées au cours de ces actions d'entretien doivent être remplacés.

L'entretien de l'installation et le ramonage doivent être conformes aux prescriptions de l'arrêté du 23 février 2009 relatif à la prévention des intoxications par le monoxyde de carbone dans les locaux à usage d'habitation et du Règlement Sanitaire Départemental Type.

---

**2.6. Traitement en fin de vie**

---

Pas d'information apportée.

---

**2.7. Assistance technique**

---

La société SEGUIN DUTERIEZ assure la formation de l'ensemble de son réseau. Elle organise périodiquement des formations destinées aux installateurs, sur le fonctionnement et la pose de ses produits.

La société SEGUIN DUTERIEZ assure une assistance technique des professionnels sur demande.

---

**2.8. Principes de fabrication et de contrôle de cette fabrication**

---

**2.8.1. Fabrication**

Les poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR sont fabriqués par l'entreprise PIAZZETTA S.P.A..

Les constituants électriques et électroniques sont développés et dimensionnés spécifiquement pour ces appareils. Ils sont fabriqués en sous-traitance.

**2.8.2. Contrôles****2.8.2.1. Matières premières et composants**

Les matières premières utilisées pour la fabrication sont la fonte, l'acier, le verre, l'acier inoxydable, l'acier aluminisé, l'acier galvanisé et la céramique.

Les constituants électroniques et électriques sont vérifiés en contrôle d'entrée par prélèvement et sont testés fonctionnellement et unitairement lors du contrôle final sur produit fini.

**2.8.2.2. Produits finis**

Les contrôles de production (FPC) sont réalisés selon les prescriptions de la norme NF EN 14785.

Un test d'étanchéité par échantillonnage est également réalisé à l'issue du processus de fabrication.

---

**2.9. Mention des justificatifs**

---

**2.9.1. Résultats Expérimentaux**

Les essais suivants ont été réalisés sur les poêles :

- Essais de marquage CE selon la norme NF EN 14785 (notamment respect des exigences de la norme en matière de rendement et de rejets CO) et reportés dans le tableau 5.
- Essais d'étanchéité réalisés sous 50 Pa et reportés dans le tableau 5.

- Essais de fonctionnement pour différentes conditions d'évacuation des produits de combustion et reportés dans le tableau 5.

### **2.9.2. Références chantiers**

Depuis 2006, la société Groupe SEGUIN DUTERIEZ (importateur exclusif en France des poêles PIAZZETTA et SUPERIOR) a commercialisé plus de 60 000 poêles à granulés en France.

## 2.10. Annexe du Dossier Technique – Schémas de mise en œuvre

Tableau 1 – Caractéristiques des poêles PIAZZETTA et SUPERIOR à puissance nominale<sup>1</sup>

Modèle de poêle à granulés <sup>2</sup>	Tirage pendant les essais (Pa)	Puissance (kW)	Rendement (%)	Taux de CO		Taux de CO <sub>2</sub> (%)	Débit massique des fumées (g/s)	Température moyenne des fumées (°C)	Tirage minimum requis à la buse "P <sub>w</sub> "(Pa) <sup>3</sup>	Perte de charge de l' alimentation en air "P <sub>B</sub> " (Pa) <sup>4</sup>
				(mg/Nm <sup>3</sup> à 13% O <sub>2</sub> )	(% à 13% O <sub>2</sub> )					
P958-S P958-S C P958-S D P958-S M	10	6,4	90,3	158,1	0,013	9,42	5,3	145,4	0	17
MONIA-S MARCELLA-S MIA-S MAIRA-S	10	6,4	91,2	245,1	0,020	9,2	5,3	131,2	0	17
P943-S P943-S M P980-S	12	11	92,0	93	0,007	14,2	6,1	166,6	0	12
P220 M TOP (SV) <sup>5</sup> P220 C TOP (SV) <sup>5</sup> P220 C/WB TOP (SV) <sup>5</sup> P220 T TOP (SV) <sup>5</sup> P220 T FR/G TOP (SV) <sup>5</sup>	5	8,5	91,3	43	0,003	11,5	5,9	151,7	0	17
P920 M TOP (SV) <sup>5</sup> P920 C TOP (SV) <sup>5</sup> P920 T TOP (SV) <sup>5</sup> P920 K TOP (SV) <sup>5</sup> P920 S TOP (SV) <sup>5</sup>										
P220 M (SH) P220 C (SH) P220 C/WB (SH) P220 T (SH) P220 T FR/G (SH)	5	8,5	90,3	43	0,003	11,6	5,8	168,4	0	17
P920 M (SH) P920 C (SH) P920 T (SH) P920 K (SH) P920 S (SH)										
P230 M TOP (SV) <sup>5</sup> P230 C TOP (SV) <sup>5</sup> P230 C/WB TOP (SV) <sup>5</sup> P230 T TOP (SV) <sup>5</sup> P230 T FR/G TOP (SV) <sup>5</sup>	5	11	91,8	86	0,007	11	7,7	147,2	0	17
P930 M TOP (SV) <sup>5</sup> P930 C TOP (SV) <sup>5</sup> P930 T TOP (SV) <sup>5</sup> P930 K TOP (SV) <sup>5</sup> P930 S TOP (SV) <sup>5</sup>										

Modèle de poêle à granulés <sup>2</sup>	Tirage pendant les essais (Pa)	Puissance (kW)	Rendement (%)	Taux de CO		Taux de CO <sub>2</sub> (%)	Débit massique des fumées (g/s)	Température moyenne des fumées (°C)	Tirage minimum requis à la buse "P <sub>w</sub> " (Pa) <sup>3</sup>	Perte de charge de l'alimentation en air "P <sub>B</sub> " (Pa) <sup>4</sup>
				(mg/Nm <sup>3</sup> à 13% O <sub>2</sub> )	(% à 13% O <sub>2</sub> )					
P230 M (SH) P230 C (SH) P230 C/WB (SH) P230 T (SH) P230 T FR/G (SH)	5	11	90,7	98	0,008	10,9	7,9	157,2	0	17
P930 M (SH) P930 C (SH) P930 T (SH) P930 K (SH) P930 S (SH)										

<sup>1</sup> Les valeurs de puissance, rendement, température des fumées et émissions présentées dans ce tableau ont été mesurées selon la norme NF EN 14785.

<sup>2</sup> Les modèles présentés dans une même cellule sont de conception mécanique et technique similaire et ne varient que par l'esthétique du poêle.

<sup>3</sup> Tirage (P<sub>w</sub>) nécessaire au dimensionnement selon la norme NF EN 13384-1+A1 garantissant le fonctionnement de l'appareil.

<sup>4</sup> Perte de charge de l'alimentation en air (P<sub>B</sub>) maximale acceptable définie par le fabricant.

<sup>5</sup> Pour les modèles avec sortie par le dessus, la valeur P<sub>w</sub> = 0 Pa est à considérer au niveau du té situé dans le poêle, le dimensionnement selon la norme NF EN 13384-1+A1 doit prendre en compte la partie de conduit intérieure au poêle (les caractéristiques du conduit sont données dans la notice du poêle).

Tableau 2 – Caractéristiques des poêles PIAZZETTA et SUPERIOR à puissance réduite<sup>1</sup>

Modèle de poêle à granulés <sup>2</sup>	Tirage pendant les essais (Pa)	Puissance (kW)	Rendement (%)	Taux de CO		Taux de CO <sub>2</sub> (%)	Débit massique des fumées (g/s)	Température moyenne des fumées (°C)	Tirage minimum requis à la buse "P <sub>w</sub> " (Pa) <sup>3</sup>	Perte de charge de l'alimentation en air "P <sub>B</sub> " (Pa) <sup>4</sup>
				(mg/Nm <sup>3</sup> à 13% O <sub>2</sub> )	(% à 13% O <sub>2</sub> )					
P958-S P958-S C P958-S D P958-S M	10	2,3	92,3	202,3	0,016	5,36	3,1	78,1	0	15
MONIA-S MARCELLA-S MIA-S MAIRA-S	10	2,5	90,5	268,7	0,021	4,2	4,3	78,7	0	15
P943-S P943-S M P980-S	6	4,1	89,8	709	0,057	6,2	5,0	110,2	0	15
P220 M TOP (SV) <sup>5</sup> P220 C TOP (SV) <sup>5</sup> P220 C/WB TOP (SV) <sup>5</sup> P220 T TOP (SV) <sup>5</sup> P220 T FR/G TOP (SV) <sup>5</sup>	3	3,4	89,8	686	0,055	5,4	4,9	96,8	0	15
P920 M TOP (SV) <sup>5</sup> P920 C TOP (SV) <sup>5</sup> P920 T TOP (SV) <sup>5</sup> P920 K TOP (SV) <sup>5</sup> P920 S TOP (SV) <sup>5</sup>										
P220 M (SH) P220 C (SH) P220 C/WB (SH) P220 T (SH) P220 T FR/G (SH)	3	3,3	89,0	747	0,06	5,5	4,6	103,7	0	15
P920 M (SH) P920 C (SH) P920 T (SH) P920 K (SH) P920 S (SH)										
P230 M TOP (SV) <sup>5</sup> P230 C TOP (SV) <sup>5</sup> P230 C/WB TOP (SV) <sup>5</sup> P230 T TOP (SV) <sup>5</sup> P230 T FR/G TOP (SV) <sup>5</sup>	3	4,1	91,5	625	0,05	5,6	5,4	92,7	0	15
P930 M TOP (SV) <sup>5</sup> P930 C TOP (SV) <sup>5</sup> P930 T TOP (SV) <sup>5</sup> P930 K TOP (SV) <sup>5</sup> P930 S TOP (SV) <sup>5</sup>										

Modèle de poêle à granulés <sup>2</sup>	Tirage pendant les essais (Pa)	Puissance (kW)	Rendement (%)	Taux de CO		Taux de CO <sub>2</sub> (%)	Débit massique des fumées (g/s)	Température moyenne des fumées (°C)	Tirage minimum requis à la buse "P <sub>w</sub> " (Pa) <sup>3</sup>	Perte de charge de l'alimentation en air "P <sub>B</sub> " (Pa) <sup>4</sup>
				(mg/Nm <sup>3</sup> à 13% O <sub>2</sub> )	(% à 13% O <sub>2</sub> )					
P230 M (SH) P230 C (SH) P230 C/WB (SH) P230 T (SH) P230 T FR/G (SH)	3	3,9	90,0	640	0,051	5,1	5,8	99,7	0	15
P930 M (SH) P930 C (SH) P930 T (SH) P930 K (SH) P930 S (SH)										

<sup>1</sup> Les valeurs de puissance, rendement, température des fumées et émissions présentées dans ce tableau ont été mesurées selon la norme NF EN 14785.

<sup>2</sup> Les modèles présentés dans une même cellule sont de conception mécanique et technique similaire et ne varient que par l'esthétique du poêle.

<sup>3</sup> Tirage (P<sub>w</sub>) nécessaire au dimensionnement selon la norme NF EN 13384-1+A1 garantissant le fonctionnement de l'appareil.

<sup>4</sup> Perte de charge de l'alimentation en air (P<sub>B</sub>) maximale acceptable définie par le fabricant.

<sup>5</sup> Pour les modèles avec sortie par le dessus, la valeur P<sub>w</sub> = 0 Pa est à considérer au niveau du té situé dans le poêle, le dimensionnement selon la norme NF EN 13384-1+A1 doit prendre en compte la partie de conduit intérieure au poêle (les caractéristiques du conduit sont données dans la notice du poêle).

Tableau 3 – Configurations de mise en œuvre des poêles PIAZZETTA et SUPERIOR

Configurations d'installation du terminal <sup>(1)</sup>		Configurations des systèmes EVAPDC <sup>(2)</sup>	Modèles concernés avec type de sortie associée
Terminal concentrique	Horizontale Zone 3 <sup>(8)</sup>	- Conduit système concentrique (AAC + EVAPDC) - Terminal concentrique horizontal	Voir tableau 4
	Verticale Zone 1 ou Zone 2	- Conduit système concentrique (AAC + EVAPDC) - Terminal concentrique vertical	
	Verticale en rénovation Zone 1 ou Zone 2	- En raccordement : conduit concentrique (AAC + EVAPDC) - Tubage pour EVAPDC et espace annulaire pour AAC - Terminal concentrique vertical	
Terminaux séparés	Verticale Zone 1 <sup>(3)</sup> ou Zone 2 <sup>(4)</sup>	- En raccordement EVAPDC : conduit SP, conduit CC <sup>(5)</sup> ou isolé CI - EVAPDC : CI <sup>(6)</sup> et terminal vertical - AAC : conduit et terminal façade ou raccordement conduit CC <sup>(5)</sup>	
	Verticale en rénovation Zone 1 <sup>(3)</sup> ou Zone 2 <sup>(4)</sup>	- En raccordement EVAPDC : conduit SP - EVAPDC : tubage - AAC : conduit et terminal façade	
		- En raccordement : conduit concentrique (AAC + EVAPDC) - Tubage pour EVAPDC et espace annulaire pour AAC <sup>(7)</sup>	
<p><sup>(1)</sup> Zone 1 : conduit dont la position du débouché répond à l'arrêté du 22/10/1969 Zone 2 : terminal en toiture, hors zone 1 Zone 3 : terminal en façade</p> <p><sup>(2)</sup> EVAPDC : évacuation des produits de combustion AAC : amenée d'air comburant SP : simple paroi, CC : conduit concentrique, CI : conduit isolé</p> <p><sup>(3)</sup> Les dispositions du NF DTU 24.1 sont applicables</p> <p><sup>(4)</sup> Uniquement hors zone de surpression selon la norme EN 13384-1+A1</p> <p><sup>(5)</sup> AAC + EVAPDC raccordés à un CI d'EVAPDC situé à l'extérieur</p> <p><sup>(6)</sup> Les CI sont les seuls types de conduits autorisés en situation extérieure</p> <p><sup>(7)</sup> AAC réalisée par l'espace annulaire avec prise d'air comburant sur le conduit existant</p> <p><sup>(8)</sup> Configuration réservée aux constructions existantes réalisées depuis plus de 3 ans</p>			



**Tableau 4 - Type et position des buses, et configurations de mise en œuvre des poêles étanches PIAZZETTA et SUPERIOR**

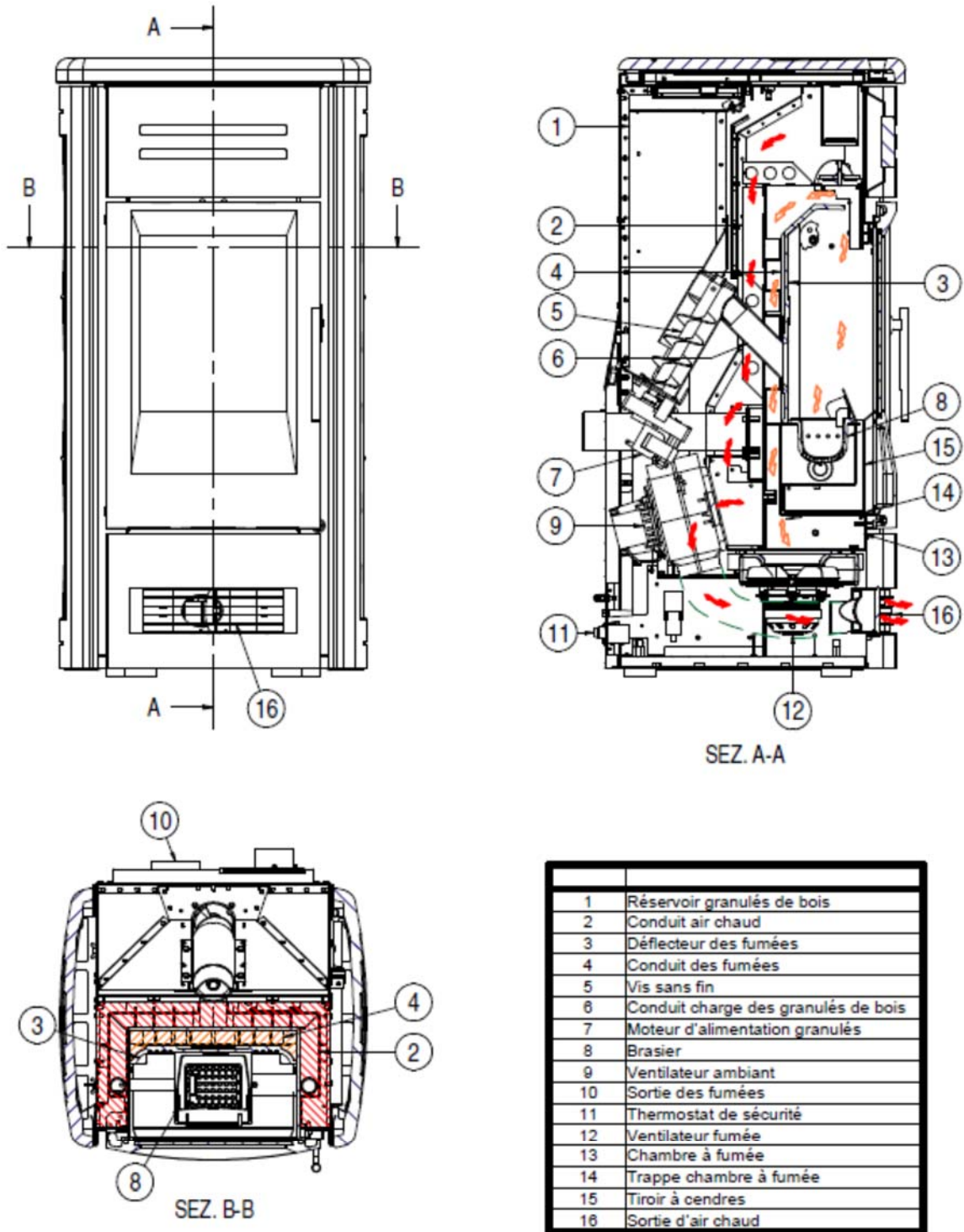
Marque commerciale	Code chambre de combustion	Modèles	Position buse fumées	Type de buse
PIAZZETTA	SP015-P10	P958-S P958-S C P958-S D P958-S M	Arrière	Simple
SUPERIOR	SP015-S00	MONIA-S MARCELLA-S MIA-S MAIRA-S		
PIAZZETTA	SP232-01	P943-S P943-S M P980-S	Verticale	
	SP400-01	P220 M TOP (SV) P220 C TOP (SV) P220 C/WB TOP (SV) P220 T TOP (SV) P220 T FR/G TOP (SV)		
	SP400-03	P920 M TOP (SV) P920 C TOP (SV) P920 T TOP (SV) P920 K TOP (SV) P920 S TOP (SV)		
	SP400-02	P220 M (SH) P220 C (SH) P220 C/WB (SH) P220 T (SH) P220 T FR/G (SH)	Arrière	
	SP400-04	P920 M (SH) P920 C (SH) P920 T (SH) P920 K (SH) P920 S (SH)		
	SP410-01	P230 M TOP (SV) P230 C TOP (SV) P230 C/WB TOP (SV) P230 T TOP (SV) P230 T FR/G TOP (SV)	Verticale	
	SP410-03	P930 M TOP (SV) P930 C TOP (SV) P930 T TOP (SV) P930 K TOP (SV) P930 S TOP (SV)		
	SP410-02	P230 M (SH) P230 C (SH) P230 C/WB (SH) P230 T (SH) P230 T FR/G (SH)	Arrière	
SP410-04	P930 M (SH) P930 C (SH) P930 T (SH) P930 K (SH) P930 S (SH)			

**Tableau 5 - Modèles de poêles à granulés, avec numéros de DoP et rapports d'essai de marquage CE, d'étanchéité et de fonctionnement associés**

Modèles	n° de DoP	Rapport de marquage CE du TÜV Rheinland (Allemagne)	Rapport d'essai étanchéité à 50 Pa du TÜV Rheinland (Allemagne)	Rapport d'essais de fonctionnement (numéro, date d'émission)
P958-S P958-S C P958-S D P958-S M	H07900171	K 941 2013 E3 du 08/08/2014	n° K 941 2013 T1 du 24/06/2013	Rapport d'essai interne PIAZZETTA du 28/06/2013
MONIA S MARCELLA S MIA S MAIRA S	H07900170	K 1013 2013 E3 du 08/08/2014	n° K 1013 2013 T1 du 08/08/2013	(sur la base d'un conduit PGI pour le raccordement en situation concentrique)
P943-S P943-S M P980-S	H07900279	K 2164 2017 T1 du 18/12/2017	n° K 2164 2017 T2 du 18/12/2017 CERIC – n° 2535-V1 du 29/03/2018	CERIC – n° 2536-V1 du 23/03/2018 (sur la base d'un conduit PGI 80/130 pour le raccordement en situation concentrique + étanchéité à 50 Pa)
P220 M TOP (SV) P220 C TOP (SV) P220 C/WB TOP (SV) P220 T TOP (SV) P220 T FR/G TOP (SV)	H07900369	n° K 2745 2019 T1 du 10/12/2019 n° K 2745 2020 E12 du 4/12/2020 n° K 3038 2021 Z1 du 24/05/2021	n° K 2745 2019 T2 du 10/12/2019 n° K 2745 2020 E13 du 4/12/2020	n° 2978 (CERIC) du 24/04/2020 (sur la base d'un conduit PGI 80/130 pour le raccordement en situation concentrique + étanchéité à 50 Pa)
P920 M TOP (SV) P920 C TOP (SV) P920 T TOP (SV) P920 K TOP (SV) P920 S TOP (SV)	H07900385 H07900385 H07900385 H07900385 H07900399			n° 3128 (CERIC) du 23/02/21 (sur la base d'un conduit PGI 80/130 pour le raccordement en situation concentrique + étanchéité à 50 Pa)
P220 M (SH) P220 C (SH) P220 C/WB (SH) P220 T (SH) P220 T FR/G (SH)	H07900370			/
P920 M (SH) P920 C (SH) P920 T (SH) P920 K (SH) P920 S (SH)	H07900386 H07900386 H07900386 H07900386 H07900400			
P230 M TOP (SV) P230 C TOP (SV) P230 C/WB TOP (SV) P230 T TOP (SV) P230 T FR/G TOP (SV)	H07900350	n° K 2662 2019 T1 du 6/12/2019 n° K 2662 2020 E11 du 15/12/2020	n° K 2164 2017 T2 du 6/12/2019 n° K 2662 2020 E12 du 15/12/2020	n° 2979 (CERIC) du 24/04/2020 (sur la base d'un conduit PGI 80/130 pour le raccordement en situation concentrique+ étanchéité à 50 Pa)

P930 M TOP (SV) P930 C TOP (SV) P930 T TOP (SV) P930 K TOP (SV) P930 S TOP (SV)	H07900387 H07900388 H07900388 H07900388 H07900401	n° K 3039 2021 Z1 du 14/05/2021		n° 3129 (CERIC) du 24/02/2021 (sur la base d'un conduit PGI 80/130 pour le raccordement en situation concentrique+ étanchéité à 50 Pa)	
P230 M (SH) P230 C (SH) P230 C/WB (SH) P230 T (SH) P230 T FR/G (SH)	H07900351				/
P930 M (SH) P930 C (SH) P930 T (SH) P930 K (SH) P930 S (SH)	H07900388 H07900388 H07900388 H07900388 H07900402				

Figure 1 – Schéma de principe d'un poêle PIAZZETTA





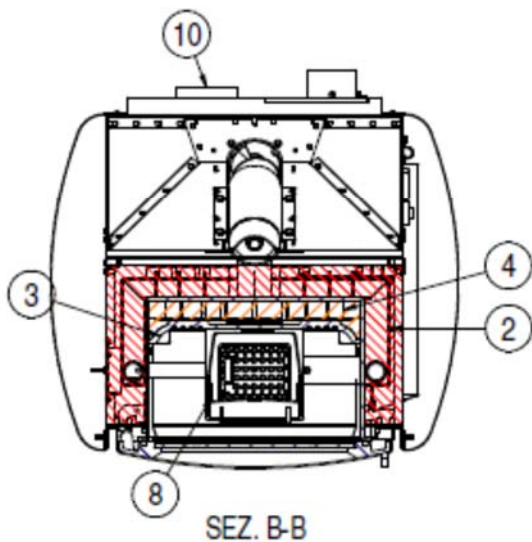
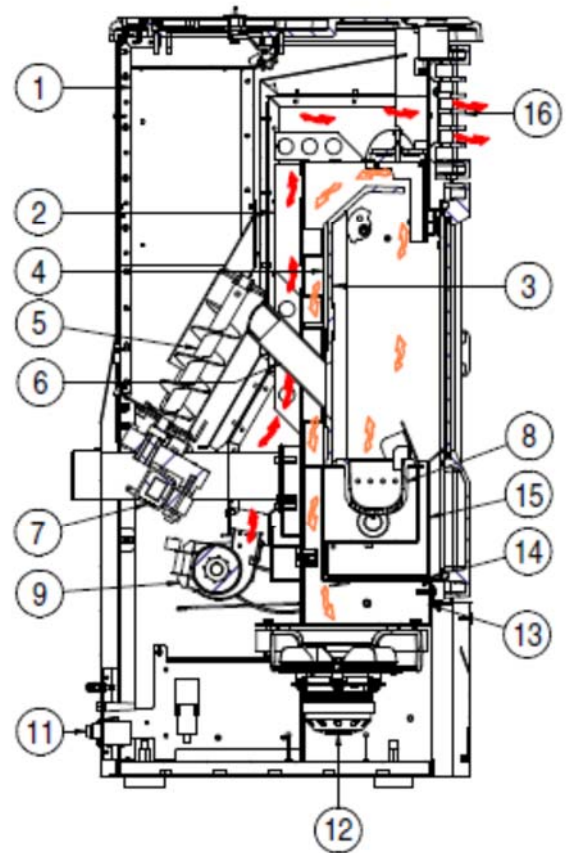
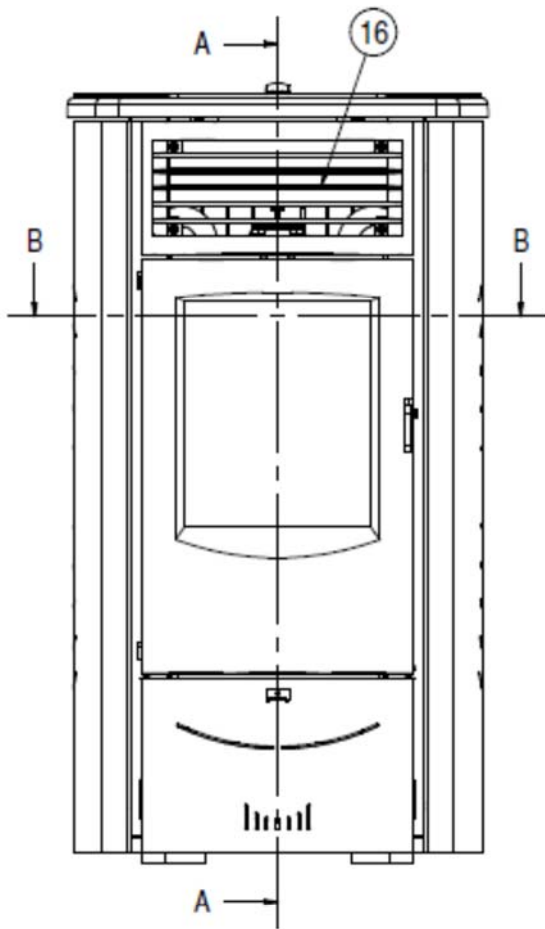
 fumées  
 air chaud

Figure 2 – Schéma de principe d'un poêle SUPERIOR



1	Réservoir granulés de bois
2	Conduit air chaud
3	Défecteur des fumées
4	Conduit des fumées
5	Vis sans fin
6	Conduit charge des granulés de bois
7	Moteur d'alimentation granulés
8	Brasier
9	Ventilateur ambiant
10	Sortie des fumées
11	Thermostat de sécurité
12	Ventilateur fumée
13	Chambre à fumée
14	Trappe chambre à fumée
15	Tiroir à cendres
16	Sortie d'air chaud



 fumées  
 air chaud

Figure 3 – Schéma de principe d'un poêle PIAZZETTA avec sortie par le dessus

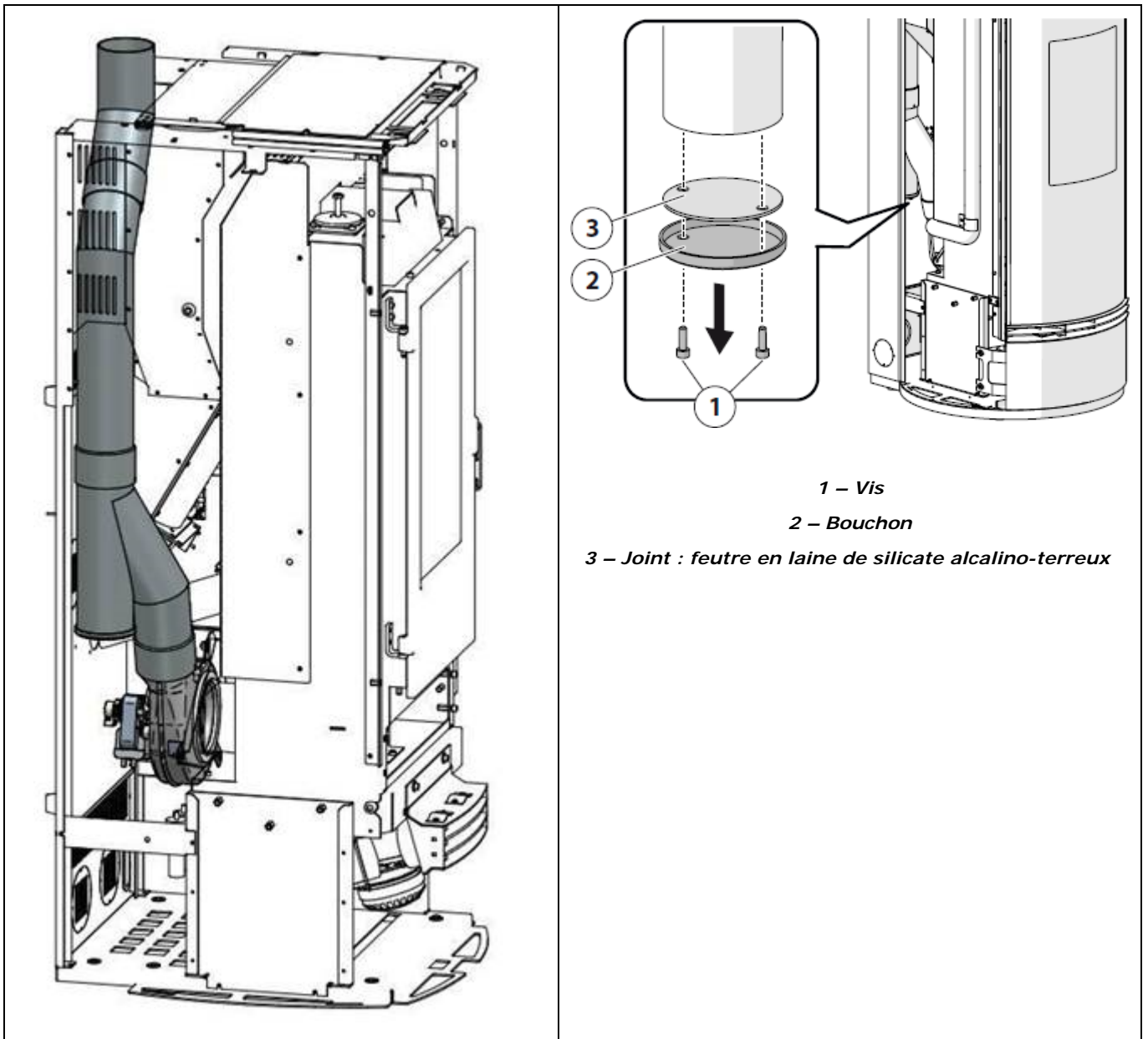


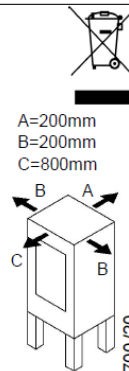


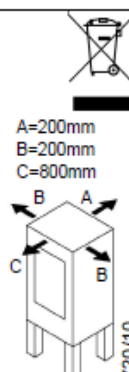


Figure 4 – Exemples de plaques signalétiques d'un poêle PIAZZETTA (Modèle MONIA-S) et d'un poêle SUPERIOR (Modèle P958-S)

				
Via Montello,22 IT-31011 Casella d'Asolo (TV)			Fabriqué en ITALIE	
(EN) Model	(FR) Modèle	(NL) Model	MONIA-S	
Heat output	Puissance calorifique	Verwarmingsvermogen	6,4 kW / 2,5 kW	
Water output	Puissance calorif. à l'eau	Verwarmingsver. H2O	- kW / - kW	
Efficiency	Rendement	Rendement	91,2 % / 90,5 %	
Flue gas temp.	Temp. des fumées	Rookgasafvoertemp.	131,2 °C	
CO (at 13% O2)	CO (à 13% O2)	CO (bij 13% O2)	0,02 % / 0,021 %	
Dust (at 13% O2)	Poussière (à 13% O)	Stof (bij 13% O2)	22,7 mg/Nm3	
Standard	Norme	Norm	EN 14785	
Max. [Bar] H2O	Max. [Bar] H2O	Max. [Bar] H2O	- kPa (- bar)	
Max Electric input	Puissance absorbée max	Max. stroomverbruik	370 W	
Power supply	Alimentation	Stroomvoorziening	230 V 50 Hz	
Test Report Nr.	Rapport d'essai Nr.	Testrapport nr.	K 1013 2013 E3	
Certification Institute	Org. de certification	Certificatie-instelling	2456	
<p>(EN) Please read and comply with the instructions for installation, use and maintenance. Only use recommended fuel: wood pellets according to ISO 17225 -2.</p> <p>(FR) Lire et respecter la notice d'emploi. Utiliser exclusivement du combustible préconisé: granulés de bois selon la norme ISO 17225-2. Appareil à circuit de combustion étanche soumis à un Document Technique d'Application, DTA n° XX/XX-XXXX</p> <p>(NL) Lees de installatie, gebruiks en onderhoudsvoorschriften en volg deze op. Gebruik alleen de aanbevolen brandstof: pellets volgens de norm ISO 17225-2.</p>			<p>(EN) Minimum clearance distance from combustible materials</p> <p>(FR) Distances minimales de matériaux inflammables</p> <p>(NL) Minimum afstand van ontvlambare materialen</p>  <p>A=200mm B=200mm C=800mm</p> <p>180227 H05015700/20</p>	

				
Via Montello,22 IT-31011 Casella d'Asolo (TV)			Fabriqué en ITALIE	
(EN) Model	(FR) Modèle	(NL) Model	P958-S	
Heat output	Puissance calorifique	Verwarmingsvermogen	6,4 kW / 2,29 kW	
Water output	Puissance calorif. à l'eau	Verwarmingsver. H2O	- kW / - kW	
Efficiency	Rendement	Rendement	90,3 % / 92,3 %	
Flue gas temp.	Temp. des fumées	Rookgasafvoertemp.	145,4 °C	
CO (at 13% O2)	CO (à 13% O2)	CO (bij 13% O2)	0,013 % / 0,016 %	
Dust (at 13% O2)	Poussière (à 13% O)	Stof (bij 13% O2)	29,9 mg/Nm3	
Standard	Norme	Norm	EN 14785	
Max. [Bar] H2O	Max. [Bar] H2O	Max. [Bar] H2O	- kPa (- bar)	
Max Electric input	Puissance absorbée max	Max. stroomverbruik	380 W	
Power supply	Alimentation	Stroomvoorziening	230 V 50 Hz	
Test Report Nr.	Rapport d'essai Nr.	Testrapport nr.	K 941 2013 E3	
Certification Institute	Org. de certification	Certificatie-instelling	2456	
<p>(EN) Please read and comply with the instructions for installation, use and maintenance. Only use recommended fuel: wood pellets according to ISO 17225 -2.</p> <p>(FR) Lire et respecter la notice d'emploi. Utiliser exclusivement du combustible préconisé: granulés de bois selon la norme ISO 17225-2. Appareil à circuit de combustion étanche soumis à un Document Technique d'Application, DTA n° XX/XX-XXXX</p> <p>(NL) Lees de installatie, gebruiks en onderhoudsvoorschriften en volg deze op. Gebruik alleen de aanbevolen brandstof: pellets volgens de norm ISO 17225-2.</p>			<p>(EN) Minimum clearance distance from combustible materials</p> <p>(FR) Distances minimales de matériaux inflammables</p> <p>(NL) Minimum afstand van ontvlambare materialen</p>  <p>A=200mm B=200mm C=800mm</p> <p>180130 H05016720/10</p>	